

Mandat de volontaire canadien.ne en Guinée

GN-FproF-XX-XX

Appui à l'élaboration du programme de formation en entrepreneuriat vert soutenant l'adaptation aux changements climatiques dans le Parc national du Moyen-Bafing (PNMB), en Guinée

1. CONTEXTE

1.1 Le projet « Femmes Pro-Forêts

Le projet « Femmes Pro-Forêts : Projet d'adaptation aux changements climatiques dans le Parc national du Moyen-Bafing » en Guinée, financé par le Gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC) est prévu pour une durée de trois ans. Son objectif ultime est d'accroître l'Adaptation aux changements climatiques (ACC) des femmes et jeunes femmes (F/JF) vulnérables et leur famille des paysages forestiers du Parc national du Moyen-Bafing (PNMB).

Pour y parvenir, Femmes Pro-Forêts vise trois principaux résultats :

- Une adoption accrue des solutions fondées sur la nature (SfN) d'adaptation aux changements climatiques soutenant la biodiversité forestière par les parties prenantes du Parc national du Moyen-Bafing au bénéfice des femmes et jeunes femmes vulnérables et leur famille;
- Une amélioration durable des opportunités économiques des femmes et jeunes femmes et leur famille à partir des SfN soutenant la biodiversité forestière et l'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables;
- Une gouvernance inclusive et équitable accrue de la biodiversité forestière du Parc national du Moyen-Bafing en faveur de l'adaptation des femmes et jeunes femmes vulnérables et leur famille aux changements climatiques.

Dans l'optique de renforcer les capacités des F/JF à développer des initiatives économiques innovantes basées sur les SfN d'adaptation aux changements climatiques et la biodiversité forestière, FproF soutient notamment les projets porteurs des F/JF basés sur les principes de l'économie verte et circulaire. Pour ce faire, un programme de formation et d'accompagnement en entrepreneuriat vert adapté aux besoins et aux intérêts stratégiques des F/JF doit être conçu. Dans le cadre de ce dernier, les F/JF seront ainsi formées et accompagnées en gestion financière et développement de modèles et de plans d'affaires rentables adaptés aux enjeux et opportunités liés aux CC. Les F/JF entrepreneures ayant suivi le parcours de formation seront ainsi éligibles à bénéficier d'un appui financier pour la mise en œuvre de leurs projets d'affaires.

1.2 Description du contexte dans lequel le la coopérant.e interviendra

La coopérante appuiera le développement d'un programme / parcours de formation adapté aux F/JF en entrepreneuriat vert. Elle contribuera de surcroît à la formation des agents de terrain, lesquels seront responsables, avec l'appui de la coopérante, de dispenser les modules de formation aux F/JF de la zone

d'intervention présentant un potentiel entrepreneurial. Les modules qui seront ainsi développés dans le cadre du programme se baseront sur des outils de formation adaptés à la condition des F/JF et à la zone d'intervention.

La coopérante soutiendra également la conception participative avec les F/JF entrepreneures de modèles et plan d'affaires simplifiés, et d'outils de gestion entrepreneuriale adaptés au contexte et aux besoins. Elle réfléchira avec l'équipe de projet FproF à l'approche à préconiser pour fournir aux F/JF entrepreneures un accompagnement individuel et/ou collectif devant mener à la structuration et à la mise en œuvre d'idées innovantes et pérennes en entrepreneuriat vert des F/JF ayant suivi le parcours de formation.

2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Description du mandat :
Soutenir la formation et l'accompagnement des F/JF du PNMB en entrepreneuriat vert
Objectif général :
Appuyer l'équipe terrain de FproF dans la conception du programme et des outils de formation, dans la formation des agents de terrain et des F/JF entrepreneures, et dans l'accompagnement des entrepreneures dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets d'affaires.
Objectifs spécifiques :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner l'élaboration d'un programme / parcours de formation pour les F/JF entrepreneures et développer les modules et outils de formation 2. Former les agents de terrain et les soutenir dans la formation des F/JF entrepreneures 3. Définir le processus d'accompagnement des F/JF entrepreneures dans l'élaboration de plans d'affaires et former les agents de terrain 4. Élaborer un canevas de modèle économique et de plans d'affaires simplifiés pour soutenir le processus d'accompagnement des F/JF et former les agents de terrain 5. Accompagner les agents de terrain et les F/JF entrepreneures dans la conception des modèles d'affaires et des plans d'affaires simplifiés 6. Accompagner le démarrage des initiatives financées et mettre en place des outils de gestion adaptées
Activités :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer le programme et les fiches de formation en entrepreneuriat vert 2. Participer à la mise en œuvre du programme de formation en formant les agents de terrain. 3. Élaborer le parcours d'idéation des F/JF entrepreneures et les outils d'accompagnement et tenir des séances de formation pour les agents de terrain 4. Établir de manière participative avec les employés FproF les canevas de modèle d'affaires et de plans d'affaires 5. Participer avec les employés FproF à l'élaboration de modèles d'affaires et de plans d'affaires à faire financer 6. Établir un plan de démarrage et d'accompagnement des initiatives financées 7. Participer au Forum de réseautage et de partage d'expertise et d'expérience des entrepreneures. 8. Rédiger un rapport de fin de mandat

Résultats attendus :
1. Le programme, les fiches et les outils de formation en entrepreneuriat vert sont développés
2. Les agents de terrain sont formés et soutenus pour former les F/JF entrepreneures conformément au programme de formation développé
3. Le processus d'accompagnement des F/JF entrepreneures est défini et les agents de terrain sont formés pour le mener
4. Les canevas de modèles d'affaires et de plans d'affaires sont développés et les agents de terrain sont formés à leur utilisation
5. Les agents de terrain et les F/JF entrepreneures sont soutenus dans l'élaboration de modèles et de plans d'affaires simplifiés
6. Un plan de démarrage et d'accompagnement adapté des initiatives financées est développé
7. La participation au Forum de réseautage et de partage d'expertise et d'expérience est effective
8. Un rapport de fin de mandat est rédigé.

Mesures transversales
Égalité entre les femmes et les hommes :
- Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes femmes et à leur implication à tous les niveaux et à toutes instances de prise décision de l'organisation.
Environnementales :
- Encourager une approche écologique de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques et la protection de la biodiversité.

Période de réalisation du mandat	
Date de début du mandat	Septembre 2025
Date de fin du mandat	
Durée du mandat	

3. PROPOSITION DE CALENDRIER DE RÉALISATION DU MANDAT

Le calendrier des activités sera établi avec l'homologue FproF, l'homologue thématique FproF et l'homologue thématique UPA DI.

4. CANDIDATURE

Les personnes canadiennes ou résidentes permanentes du Canada intéressées peuvent faire parvenir leur CV à Christèle Mbounja à cmbounja@upadi.ca avant le 17 août 2025.